

LA COURSE INTERGÉNÉRATIONNELLE DES ASCENDANTS DESCENDANTS



**La passion se transmet parfois de génération en génération !
Une bonne occasion de célébrer, de remercier, de partager
(c'est bien dit non ?!?!)**

La voile et la mer, une passion familiale !

La course des liens du sang... et de l'adoption

Votre équipe est composée d'une famille au sens large. Elle peut inclure :

- **Ceux qui vous ont mis au monde : parents, grands-parents, enfants.**
- **Ceux qui profitent des fêtes de famille : cousins, tantes, oncles, neveux, nièces.**

Mais si vous avez besoin de combler un vide dans votre équipage, pas de panique ! Vous pouvez adopter un membre, à condition de respecter le règlement strict et totalement absurde de la course !

Ce document comprend :

- l'avis / règlement de course (Page 3)
- la feuille d'inscription (Page 6)
- la fiche d'émargement (Page 7)

1.1 AUTORITÉ ORGANISATRICE :

Association LOI 1901 « HOULE Là Là ! », 3 allée Picasso 17137 Lhoumeau.

2. RÈGLEMENT ET PARTICIPATION :

La course est régie par :

2.1 Le RIPAM (Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer).

2.2 Le classement suivra les règles du guide 2011 formule HN France de la Fédération Française de Voile (Handicap National, calcul pour mettre tous les voiliers au même niveau, voir fiche annexe explicative).

2.3 Le présent avis de course

3. ADMISSIBILITÉ :

3.1. Bateaux d'au moins 6,50 mètres

3.2. Bateaux armés pour une navigation jusqu'à 6 milles d'un abri.

3.3 Bateaux assurés pour couvrir l'ensemble des risques liés à la participation de cette course.

3.4. Le nombre de bateaux participants sera limité à 20

3.5. Chaque équipage devra avoir à son bord au moins 50 % d'équipiers(ères) avec une filiation directe ou indirecte.

3.6. Le nombre de personnes adoptées à bord ne devra pas être supérieur à 50 % de l'équipage.

3.7. Chaque participant(e) devra fournir un justificatif de filiation ou d'adoption

3.8. Il est recommandé de fournir un justificatif du certificat d'adoption sur un support ... disons... original et alambiqué !

3.9. Les équipages présenteront à tous leurs justificatifs après le briefing du 1er jour.

4. PROCÉDURE ET DROITS D'INSCRIPTION ET AUTRES OBLIGATIONS :

4.1. Chaque bateau devra transmettre une fiche d'inscription et acquitté les droits d'inscription avant le départ de la course

4.2. La participation aux festivités est de **60 € par bateau + 10 € par personne** (enfants compris)

4.3. Il sera remis un « canard totem » par bateau, à mettre en avant sur toutes vos photos

5. PARCOURS/

5.1. Côtier dans les Pertuis, le parcours sera défini en fonction des conditions météo du jour et annoncé (et expliqué!) au briefing.

5.2. Il y aura plusieurs manches (au moins deux).

5.3. Départ devant La Rochelle, arrivée le premier soir au port de Saint Denis d'Oléron, retour le 2ème jour à La Rochelle.

5.4. Modalité de départ des manches : à partir du top départ annoncé par VHF chaque bateaux devra raser la bouée de départ défini au moment du briefing, la prendre en photos avec le canard totem au premier plan et l'envoyer au président du jury en mentionnant le nom du bateau. L'heure de l'envoie fera foi pour le calcul du classement.

5.5. Modalité d'arrivée des manches : chaque bateaux devra raser la bouée d'arrivée défini au moment du briefing, la prendre en photos avec le canard totem au premier plan et l'envoyer au président du jury. L'heure de l'envoie fera foi pour le calcul du classement.

6. PROGRAMME :

Samedi 17 octobre 2026 :

8h petit-déjeuner (**lieu déterminé ultérieurement**) avec émargement et tamponnage des « procédures d'adoptions » et vérification des inscriptions et cotisations.

8h30 briefing course (météo/parcours/sécurité et autres consignes)

8h45 Chaque équipage aura 1 minute chrono pour se présenter aux autres avec ses justificatifs de filiation et d'adoption.

10h00 Départ de la bouée cardinale Ouest Minimes

* Nombre de Manches et parcours défini en fonction de la météo.

* Arrivée aux bouées de mouillage devant le port de Saint Denis d'Oléron

Escale pour la nuit dans le port de Saint Denis D'Oléron.

Soirée des ascendants descendants avec annonce des résultats des premières manches (**lieu déterminé ultérieurement**)

Dimanche 18 octobre 2026 :

11h00 briefing (météo/parcours/sécurité) (lieu à définir)

12h00 départ bouées de mouillage devant le port de Saint Denis d'Oléron

* Nombre de Manches et parcours défini en fonction de la météo.

* Arrivée à la cardinal Ouest Minimes.

16h30 remise des prix à (**lieu déterminé ultérieurement**), photos et youpi

7. CLASSEMENT :

7.1 Le classement effectué sera en HN (cf en introduction)

7.2 Le classement utilisé est le système de point à minima

8 PRIX SPÉCIAL :

8.1. Un prix spécial sera décerné à l'équipage qui aura le plus grand écart d'âge.

8.2. Un prix spécial sera décerné à l'équipage ayant réalisé la plus belle pêche durant la course.

8.3. Une récompense sera attribuée au plus jeune ainsi qu'au plus âgé !

8.4. Si un adopté à un parrain ayant fait le Vendée Globe, il fera bénéficier son équipage d'un prix spécial au moment de l'annonce des résultats de la première journée

9. RÉCLAMATION ET PÉNALITÉ :

9.1. Les concurrents ont le droit de porter réclamation contre un tiers et de requérir des pénalités contre celui-ci.

9.2. Toute réclamation contre un tiers devra être présentée au comité décideur sous la forme suivante :

- Deux exemplaires dont un en français en rimes et en vers, un en anglais ou en italique. Un sur feuille de papier format A3 pour l'exemplaire en Français et l'autre sur une feuille de papier format A5.

9.3. Les deux versions des réclamations devront être déclamées en canon au moment du buffet.

9.4. Le tiers subissant une réclamation aura le droit de défendre sa cause à condition qu'il le fasse la bouche pleine. Il aura le droit de se faire assister par les personnes de son choix ou d'invoquer l'article 49.3.

9.5. Les sanctions seront décidées au hasard et sur le coup de l'émotion.

9.6. Les membres du jury seront choisis parmi les membres organisateurs (3 minimums, en nombre impair)

10. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ :

10.1. La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque participant accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent les vents forts et les mers agitées les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue entraînant un risque accru de blessures. Les risques de dommages matériels et ou corporels est donc inhérents au sport de la voile.

10.2. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune mise en cause de sa responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la course, aussi bien avant, pendant, que après la course.

10.3. Chaque participant s'engage dans cette course dans des conditions de santé le permettant.

11. CONTACTS :

Mail : asso.houlala@gmail.com

Téléphone : 06.46.54.06.41

12. RÈGLE SPÉCIALE

12.1. Il n'y a pas d'article 49.3 mais on peut toujours l'invoquer ou inventer les 37 articles et alinéas manquants.

FICHE D'INSCRIPTION

Course Ascendants Descendants Du 17 et 18 octobre 2025

« HOULE LA LA ! » Association loi 1901, 3 allée Picasso 17137 L'Houmeau.
06 46 54 06 41 / asso.houlelala@gmail.com / www.houlelala.fr

BATEAU	
Nom :	
Marque :	
Modèle :	
Type (mono, multi, dériveur ...) :	
Longueur :	
Largeur :	
Tirant d'eau :	
Couleur de coque :	
N° MMSI	

CHEF DE BORD	
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Pointure :	
Adresse :	
Téléphone :	
Mail :	
Musique préférée :	

ÉQUIPAGE	
La fiche d'émargement (page: 6) devra être remise au comité avant le briefing du départ.	
Nombre d'équipiers prévu :	

Attestation de prise de connaissance, d'engagement et de paiement	
Participation de 60€ réglé à l'inscription letype	
Je soussigné....., chef de bord m'engage sur l'honneur, par la présente déclaration, à respecter la réglementation relative aux obligations du chef de bord, à l'import du matériel d'armement et de sécurité et à l'obtention du titre de conduite. J'atteste également avoir pris connaissance de l'avis de course et m'engage à respecter l'intégralité de ses chapitres.	
Date et Signature :	

ÉMARGEMENT

Course Ascendants Descendants du 17 et 18 octobre 2025

Nom du bateau :	Nombre de personnes à bord :
Participation de 10€ par personne à régler au moment du briefing le 17 octobre.	Soit.....€ Espèces ou virement

Précisez bien les liens de filiation entre équipiers.

3.5 Chaque équipage devra avoir à son bord au moins 50 % d'équipiers(ères) avec une filiation directe ou indirecte.

3.6. Le nombre de personnes adoptées à bord ne devra pas être supérieur à 50 % de l'équipage.

3.7. Chaque participant(e) devra fournir un justificatif de filiation ou d'adoption.

3.8. Les équipages présenteront à tous leurs justificatifs après le briefing du 1er jour.

Équipier N° 1		
Nom :	Age :	
Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :	Téléphone :	
Lien de filiation :		
Justificatif de filiation ou d'adoption visé par le comité	oui	non
Pointure :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
N° de téléphone :		
Musique préféré :		

Équipier N° 2		
Nom :	Age :	
Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :	Téléphone :	
Lien de filiation :		
Justificatif de filiation ou d'adoption visé par le comité	oui	non
Pointure :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
N° de téléphone :		
Musique préférée :		

Équipier N° 3		
Nom :	Age :	
Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :	Téléphone :	
Lien de filiation :		
Justificatif de filiation ou d'adoption visé par le comité	oui	non
Pointure :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
N° de téléphone :		
Musique préférée :		

Équipier N° 4		
Nom :	Age :	
Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :	Téléphone :	
Lien de filiation :		
Justificatif de filiation ou d'adoption visé par le comité	oui	non
Pointure :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
N° de téléphone :		
Musique préférée :		

Équipier N° 5		
Nom :	Age :	
Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :	Téléphone :	
Lien de filiation :		
Justificatif de filiation ou d'adoption visé par le comité	oui	non
Pointure :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
N° de téléphone :		
Musique préférée :		

Équipier N° 6		
Nom :	Age :	
Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :	Téléphone :	
Lien de filiation :		
Justificatif de filiation ou d'adoption visé par le comité	oui	non
Pointure :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
N° de téléphone :		
Musique préférée :		

Équipier N° 7		
Nom :	Age :	
Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :	Téléphone :	
Lien de filiation :		
Justificatif de filiation ou d'adoption visé par le comité	oui	non
Pointure :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
N° de téléphone :		
Musique préféré :		

Équipier N° 8		
Nom :	Age :	
Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :	Téléphone :	
Lien de filiation :		
Justificatif de filiation ou d'adoption visé par le comité	oui	non
Pointure :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
N° de téléphone :		
Musique préférée :		

Équipier N° 9		
Nom :	Age :	
Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :	Téléphone :	
Lien de filiation :		
Justificatif de filiation ou d'adoption visé par le comité	oui	non
Pointure :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
N° de téléphone :		
Musique préférée :		

Équipier N° 10		
Nom :	Age :	
Prénom :	Date de naissance :	
Adresse :	Téléphone :	
Lien de filiation :		
Justificatif de filiation ou d'adoption visé par le comité	oui	non
Pointure :		
Personne à prévenir en cas d'urgence :		
N° de téléphone :		
Musique préférée :		